

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

AMENDEMENT

N ° AC206

présenté par

Mme Charrière, M. Testé, M. Vignal, Mme Bureau-Bonnard, M. Bois, Mme Provendier,
Mme Zitouni, Mme Rilhac, Mme Park, Mme Racon-Bouzon, Mme Colboc, M. Ahamada, Mme Le
Meur, M. Rebeyrotte, M. Claireaux, M. Batut, Mme Michel et Mme Robert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.